



Communiqué de presse

14 juin 2011

Les entreprises industrielles certifiées ISO en Côte-d'Or

La fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation, appelée **ISO** (International Standard Organisation), définit les normes internationales en matière de **qualité**.

ISO ne juge pas la qualité des produits, mais celle des procédures de fabrication et de contrôle. ISO donne donc des indications en matière d'**organisation** et de **gestion**. La **certification** est une deuxième étape consistant à vérifier que l'entreprise répond effectivement à la norme ISO. La certification peut constituer pour l'entreprise un argument de négociation, notamment dans le domaine de la sous-traitance.

Dans ce cadre, l'Observatoire Economique de la CCI Côte-d'Or vient de réactualiser une étude intitulée « **les entreprises industrielles certifiées ISO en Côte-d'Or** ». Cette étude porte sur les établissements industriels de Côte-d'Or (TP et BTP compris) de **10 salariés et plus** inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.

Dans ce document, 215 entreprises industrielles répondant aux normes ISO 9001, 14001 et 22000 sont recensées.

Cette étude est disponible au prix de 30€ à la CCI Côte-d'Or et sur le site Internet www.cci21.fr (infos économiques / études et documents / industrie et services)

Votre contact presse :

Belinda BELIN

03 80 65 92 52

belinda.belin@cci21.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or

Votre espace presse sur : www.cci21.fr/fr/cci-presse